

St-Phi Actu'

Site Web de la commune : www.saintphilibert-21.fr



Mars 2023

RECYCLAGE DE VOS DECHETS

Depuis le début de l'année, la Communauté de Communes a installé Rue du Pré Rond des nouvelles colonnes pour le recyclage de vos déchets :

- Colonnes bleues pour le papier et cartonnets

Malheureusement, nous constatons que des personnes déposent régulièrement dans ces colonnes des cartons destinés à la déchetterie ou des bouteilles plastiques, des boîtes de conserves qui elles doivent être déposées dans le bac jaune.

Des brochures explicatives vous ont été distribuées pour mieux comprendre l'utilité des différentes colonnes.

- Colonnes vertes pour les emballages en verre.

Nous vous rappelons que la dépose des bouteilles dans les 2 colonnes à verres est soumise à des heures d'ouverture pour éviter toute gêne auprès du voisinage.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter ces dépôts sur un accès libre.

MERCI d'avance de respecter ces horaires (selon l'arrêté préfectoral du 16 juin 1999)

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

COMPOSTAGE DE VOS DECHETS

Pour diminuer vos déchets, utilisez un composteur qui vous permettra à terme d'avoir de l'engrais naturel pour votre potager.

Tarif de 25 € pour un composteur plastique de 345 l.

Vous pouvez vous en procurer un en vous adressant au Service Déchets de la Communauté de Communes 1 Rue Lavoisier à Nuits-St-Georges le 1^{er} mardi du mois de 13h30 à 17h ou tél au : 03 80 61 19 98.

MANIFESTATION DES LUTINS DE St PHI

L'Association « Les LUTINS de St PHI » organise le 25 Mars à 18h un TAROT à la salle du temps libre. Inscriptions à partir de 17h.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions pour l'école maternelle se feront à la mairie de Saint-Philibert du lundi 27 mars au vendredi 7 avril aux heures d'ouverture du secrétariat.

L'inscription est obligatoire pour tous les élèves arrivant pour la première fois dans une nouvelle école : entrée en TPS (nés au 1^{er} trimestre 2021 sous réserve de places disponibles) ou PS, entrée en CP (inscription en mairie de Saulon-la-Rue) ou élève changeant d'école.

Pour les inscriptions, veuillez vous munir :

- de votre livret de famille ;

- du carnet de santé de votre enfant

et de la fiche de renseignement remplie à télécharger sur le site de l'école maternelle : <http://mat-st-philibert-21.ec.ac-dijon.fr/> (ou disponible en mairie)

- si l'élève change d'école, du certificat de radiation de l'école d'origine.

Si vous ne scolarisez pas votre enfant dans l'école de Saint-Philibert, une demande de dérogation doit être signée par le Maire de la commune d'origine et le Maire de la commune où vous voulez scolariser votre enfant.

Pour tous renseignements concernant l'école, Mme Evelyne OLIVIER est à votre disposition au 03 80 51 85 46

URBANISME

Notre secrétaire de mairie peut vous répondre sur les différents travaux que vous souhaitez entreprendre. Un rappel du code de l'urbanisme doit vous aider dans vos démarches.

